



# CHARTRE DU BÉNÉVOLAT

« L'association culturelle Les Tourelles, une histoire de bénévoles et de professionnels qui se mobilisent pour faire vivre la culture en milieu rural. »

**ASSOCIATION CULTURELLE LES TOURELLES**

6 rue Henrionnet

08400 Vouziers

T. 03 24 71 64 77

[accueil.lestourelles@wanadoo.fr](mailto:accueil.lestourelles@wanadoo.fr)

[www.lestourellesvouziers.com](http://www.lestourellesvouziers.com)

## EN PRÉAMBULE

L'association culturelle et d'Éducation Populaire Les Tourelles est l'opérateur culturel historique de l'Argonne Ardennaise et de Vouziers. Depuis trois décennies, elle propose des activités culturelles, familiales et pour tous les publics à la population de la commune de Vouziers et de ses environs. Son offre culturelle se décline dans plusieurs domaines, avec plus d'une soixantaine d'événements et de projets culturels par saison, comprenant des spectacles, des expositions, des animations ou encore des résidences ou des conférences. Son dynamisme et son savoir-faire lui confèrent une identité et une reconnaissance de ses publics et de ses partenaires. Elle gère également le dernier cinéma associatif des Ardennes, ouvert tous les jours de la semaine, avec des tarifs très attractifs.

## OBJECTIFS DE CETTE CHARTE

Par cette charte, l'association culturelle Les Tourelles assure une véritable reconnaissance aux bénévoles qui sont indispensables au fonctionnement de ses activités.

Elle définit le statut et les missions des bénévoles, ainsi que leurs droits et obligations.

La présente charte est remise à tout bénévole participant au projet de l'association culturelle Les Tourelles.

La collaboration entre l'association culturelle Les Tourelles et l'un des bénévoles pourra être interrompue à tout moment, soit à l'initiative du bénévole, soit à l'initiative du directeur et du Président de l'association, mais dans les deux cas après concertation.

Les bénévoles s'engagent par choix dans l'association, en donnant de leur temps de manière ponctuelle ou régulière.

## L'ASSOCIATION S'ENGAGE À :

- 1 - informer régulièrement les bénévoles sur le contenu de son projet associatif, ses objectifs de l'année, son fonctionnement et son organisation,
- 2 – accueillir les bénévoles et leur confier des missions en accord avec leurs envies, leurs compétences, leurs responsabilités et leurs disponibilités et considérer chaque bénévole comme un collaborateur à part entière,
- 3 - assurer un accompagnement par un référent salarié et/ou bénévole,
- 4 - garantir la couverture d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées,
- 5 - proposer des temps de rencontre et de convivialité.

## LE OU LA BÉNÉVOLE S'ENGAGE À :

- 1 – adhérer à l'association,
- 2 - signer et respecter la Charte du bénévolat,
- 3 - respecter les missions, les valeurs, l'organisation et le règlement intérieur de l'association,
- 4 - coopérer avec les différents acteurs de l'association : bénévoles, salarié.e.s, stagiaires et usagers,
- 5 - assurer sa mission avec discrétion et respecter la confidentialité de nos publics,
- 6 - informer le directeur de toute difficulté rencontrée dans ses missions.

## LA PLACE DES BÉNÉVOLES DANS LE PROJET ASSOCIATIF

- ✓ Aides ponctuelles ou régulières aux projets de l'association et à ses temps forts.
- ✓ Participation aux ateliers et/ou aux commissions.
- ✓ Être membre du Conseil d'Administration, être membre du Bureau.
- ✓ L'association et les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration mais s'engagent, dans la mesure du possible, à respecter un délai raisonnable.

Fait le .....à.....

Sylvain Machinet, Président

Nicolas Potier, Directeur

Le ou la bénévole

## FICHE D'ENGAGEMENT DU BÉNÉVOLE

NOM - Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

Cocher la ou les activités choisies :

Aider ponctuellement ou régulièrement, selon vos disponibilités, aux événements programmés en interne et en externe :

- Lundi ciné / Tous les premiers lundi du mois / Confection d'un gâteau.
- Ciné goûter / Une fois à chaque petites vacances scolaires.
- En passant par l'Argonne.
- Printemps de la Petite Enfance.
- Festival Les Voix Vertes.

Autres .....

Participer aux commissions :

- Cinéma.
- Fête de la musique.
- Programmation.

Autres .....

Installer les expositions :

- Expositions aux Tourelles.
- Animation des expositions scolaires.

Autres .....

Faire la promotion de la programmation et des événements chez les partenaires et dans les manifestations extérieures :

- Affichage (panneaux promotionnels)
- FJEPCS avec A+dans le Bus.
- Foire de Vouziers.

Autres .....

- Accueillir et encadrer les artistes :

Autres .....

Sylvain Machinet, Président

Nicolas Potier, Directeur

Le ou la bénévole